

COMMUNE DE VERDALLE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 22 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Rose SEGUIER, Maire.

Présents : Mme SEGUIER Marie-Rose, M.HERLIN Philippe, Mme REBELO Sandrine, Mme BOUAIZAR Thérèse, M. MAUREL Richard, M. DIEGO Jean-Alain, M. FERRERI Philippe, M. JAMME Gérôme, M. BRANDAN Jean-Michel.

Absents et excusés : Mme FOULQUIER Marlène (procuration à M. HERLIN Philippe), M. Clément PASSELERGUE. (procuration à Mme REBELO Sandrine), Mme SATGE Géraldine.

Secrétaire de séance : BOUAIZAR Thérèse.

1- Comptes de Gestion 2018

M14 – M49 - Budgets annexes : Lotissement Combèles

Ils sont adoptés à l'unanimité.

2- Comptes administratifs 2018

M14 – M49 - Budgets annexes : Lotissement Combèles

Ils sont adoptés à l'unanimité et font apparaître les résultats suivants :

--- M14 : Excédent de fonctionnement	143 373,44 €
Déficit d'investissement	50 093,62 €
--- M49 : Excédent de fonctionnement	30 719,19 €
Déficit d'investissement	1 797,87 €
--- Lotissement Combèles : Excédent de fonctionnement	39 063,34 €

3- Affectation des résultats

M14 – M49 - Budgets annexes : Lotissement Combèles

===== BP de la Commune (M14) =====

Affectation du résultat 2018 : l'excédent de fonctionnement d'un montant de 100 373,44 € sera affecté au budget primitif 2019 lors de son vote, en section d'investissement (article 1068) pour un montant de 108 601,99 qui correspond au besoin de financement, la différence de 34 771,45 sera affecté en recette de fonctionnement (002)

==== Budget annexe : Lotissement Combèles =====

Affectation du résultat 2018 : l'excédent de fonctionnement d'un montant de 39 063,34 € est affecté en report à nouveau de la section de fonctionnement du budget primitif 2019.

===== Budget Eau et Assainissement (M49) =====

L'affectation du résultat 2018 sera décidée lors du vote du budget eau et de la création et du vote du budget assainissement

4- Vote des taxes directes locales 2019

Le Conseil Municipal vote les taux suivants (sans augmentation et donc identique à 2018) :

- Taxe d'habitation 7,20 %
- Taxe foncière bâtie 16,19 %
- Taxe foncière non bâtie 84,01 %

5- Emprunt auprès du Credit Agricole

Lors du vote du budget de 2018 il avait été prévu des travaux sur le réseau d'eau (sectorisation ...). Pour le financement, un emprunt avait été envisagé et budgétisé, Les travaux étant presque terminés, le Conseil Municipal décide de contracter cet emprunt auprès du Crédit Agricole dans les conditions suivantes :

Montant : 40 000 €

Durée de l'amortissement : 15 ans.

Taux fixe équivalent de 1,504 % sur la base d'un taux actuariel de 1,59 %.

Périodicité : Annuel échéance constante.

Frais de dossier : 200 €

Déblocage total obligatoire de l'emprunt le 30 avril 2019.

Première échéance le 30 novembre 2019.

6 – PLUI

Avis de la commune sur le document arrêté

Le 3 décembre 2013, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble de son territoire regroupant 26 communes.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est composé de 3 documents :

- le rapport de présentation (comprenant le diagnostic)
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), composé des grandes orientations du projet politique
- le règlement, composé d'une partie rédigée et du plan de zonage délimitant les différents secteurs.

Le travail sur ce document d'urbanisme est accompagné par le bureau d'étude CITADIA. Le projet a été suivi par la commission urbanisme de la CCSA et un comité de pilotage.

Le PLUi a été arrêté (arrêt des études techniques) le 11 décembre 2018 en Conseil de communauté. Les Personnes Publiques associées sont consultées et les communes membres de la CCSA ont possibilité de rendre un avis conformément à l'article L.153-15 et R.153-5 du Code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE d'émettre un avis favorable au projet de PLUi de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout arrêté le 11 décembre 2018.

7- Modification statutaire de la Communauté de Communes,

Lors de sa séance du 29 janvier 2019, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement à des modifications des statuts de la communauté.

Ces modifications consistent :

- en un transfert des compétences des communes vers l'EPCI concernant la compétence facultative : création et gestion de pompes funèbres et de toutes activités accessoires autorisées,
- en la suppression de la rédaction des statuts de la compétence facultative « espace loisirs des étangs – gestion des activités, aménagement et entretien des équipements sportifs et de loisirs de la base »,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'adoption des statuts modifiés,

Questions diverses

- 1- Mme le Maire fait part au conseil d'une réunion à laquelle elle a participé concernant le PLUI le 21 mars 2019. Une enquête publique aura lieu en juin. Les dates seront communiquées par affichage et par courrier aux personnes ayant fait une demande.
- 2- OPAH : une opération est lancée avec la CCSA pour une aide à la rénovation de l'habitat.
- 3- Elle informe le Conseil municipal que le SIG (système d'information géographique) sera consultable par les particuliers. Un lien sur le site de la Mairie sera créé.
- 4- Aménagement de la traversée du village : un rendez-vous est prévu avec le CAUE le 26 mars à 15 h 00,
- 5- le 28 mars une réunion est organisée avec la commune de Massaguel, l'entreprise Dejante, le SIAEP du Sant, l'ARS, l'agence de l'eau Adour Garonne et le département .
Cette réunion concerne la situation de la production et la distribution d'eau potable de la commune de Massaguel, la mise en conformité physique des périmètres de protection du captage du Bergieu et l'évolution de la nouvelle gouvernance des services d'eau.
- 6- le dimanche 24 mars à 11h 00 à lieu la cérémonie pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
- 7- Le 4 avril : Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- 8- Une réunion pour préparer le budget est prévue le 27 mars 2019 avec la commission.

Fin de séance à 23 heures.

